

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA / MME MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
13 Juillet 2016**

**OBJET** : Transfert des mesures d'accompagnement social de l'association Alise vers l'association des Cités du Secours Catholique.  
Avenant n° 1 aux conventions d'accompagnement social (ASELL et ASC) de l'association Alise

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 13 Juillet 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'acter le transfert à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016, des mesures d'accompagnement social subventionnées par le Conseil départemental dans le cadre du FSL, de l'association ALISE vers l'association des Cités du Secours Catholique,
- d'autoriser la Présidente du département à signer l'avenant n°1 aux conventions d'accompagnement social ASELL et ASC, dont le projet est joint au rapport.

Cette délibération n'a pas d'incidence financière.

à l'Unanimité

**ADOPTE**  
Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation

Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice  
du Service des Séances de l'Assemblée